

Procès-verbal du Conseil communal du 23 août 2021

Présents :

P. GODIN - Bourgmestre-Président;
N. LEVEQUE, ~~D. QUADFLIEG~~, A. EVRARD, M. LEGRAND Echevin(e)s ;
V. PIRONNET, J. DETIFFE, D. MONVILLE, Ch. SYBEN, A. WYDOOGHE, J. BECKERS, Ö.
KESKIN, ~~P. DE MARCO~~, C. PIRLET, A. LAFORT, Th. DEDERIX-VANDAMME, J. FAFCHAMPS,
C. DEDYE, R. van ACKER, ~~M. DEFRANCE~~ - Conseillers;
A. BAIVERLIN, Président du CPAS;
F. DOPPAGNE, Directeur Général.

La séance est ouverte à 20 heures 06

LE CONSEIL:

SÉANCE PUBLIQUE :

1. Minute de silence - Recueillement pour les victimes des inondations

Monsieur le Bourgmestre prend la parole en ces termes :

"Notre commune vient de vivre les pires heures de son histoire !

Jamais nous n'aurions imaginé qu'un jour nous serions victimes d'une telle violence, d'un tel déferlement d'eau en furie venant de La Vesdre et La Hoëgne !

Et pourtant malheureusement, c'est un véritable cauchemar que nous avons vécu !

Des milliers de nos concitoyens ont été sinistrés au point de rendre leur rez-de-chaussée et leurs caves totalement inhabitables, et même pour certains leur premier étage.

Pire, des immeubles se sont effondrés et six de nos concitoyens ont perdu la vie ...

Nos pensées vont d'abord vers eux et vers leurs familles endeuillées qui garderont un souvenir particulièrement douloureux de ces 14 et 15 juillet.

Je vous propose de nous lever et de respecter une minute de silence en la mémoire des défunts pepins.

Mais je n'oublie certainement pas les centaines de personnes qui ont presque tout perdu, qui ont vu partir emporté par les flots leurs objets personnels, leurs souvenirs auxquels ils tenaient tant et que les indemnités ne remplaceront jamais ...

Sans l'appui spontané des entreprises locales, des citoyens pepins, des ouvriers communaux, des services de secours et de la police à pied d'œuvre jour et nuit, nous n'aurions pas pu nous organiser avec autant d'efficacité et de rapidité. Il n'aurait pas été possible de déployer les nombreux services en aide à nos concitoyens sinistrés.

Depuis que les eaux se sont retirées et que nous avons découvert le désastre face auquel nous nous trouvons, je me suis attelé, entouré d'une équipe formidable, aidé par les ouvriers communaux en permanence sur le terrain, des bénévoles pepins à organiser tout d'abord l'approvisionnement en eau, en nourriture, en produits de première nécessité et en vêtements ainsi que le relogement de très nombreux sinistrés qui n'avaient pu rester chez eux et qui n'avaient pas trouvé un toit.

Un élan de solidarité sans précédent a vu le jour au sein de notre commune, que ce soit dans le quartier de Croix-Rouge, de la gare, de Goffontaine ou du centre. Des centaines de bénévoles dont certains venant, jour après jour, de toute la Wallonie, venant de Flandre et du Brabant, venant des pays voisins sont venus se joindre à nous pour nous aider à déblayer et nettoyer les maisons sinistrées et leurs abords, à distribuer les repas, ... Qu'ils en soient remerciés !

Un ballet incessant de grues et de camions, que nous avons réquisitionnés dès les premières heures, a permis, bien avant d'autres communes, de rendre à notre commune un aspect bien plus présentable et de garantir la salubrité.

La venue du couple royal, du Premier Ministre et de la Présidente de la Communauté Européenne leur a permis de se rendre compte de l'ampleur de la catastrophe, mais surtout m'a permis de les sensibiliser du degré de gravité et de l'impérieuse nécessité que notre Commune soit au centre de toute leur attention.

Et cette sensibilisation est entrain de porter ses fruits comme vous pouvez le voir sur le terrain !

Vous le savez, nos services communaux n'ont pas été épargnés - la plupart des véhicules de la flotte du services travaux est hors service, le bâtiment de l'administration centrale est totalement dévasté, sans informatique ni même ligne téléphonique ...

C'est à la fois très impactant, mais, convenons-en, bien peu de choses au regard de celles et ceux qui ont perdu leur logement et de celles et ceux qui ont disparu.

Néanmoins, grâce au soutien de villes et communes solidaires et aussi de nombreux bénévoles, nous avons pu assurer un service minimum et des services de soutien et d'appui à la population.

Depuis lundi dernier, nous avons pu rapatrier l'ensemble des services aux ateliers communaux, ce qui permet d'être beaucoup plus proches de la réalité du terrain, plus réactifs et efficaces.

Sachez que toutes nos équipes sont à pied d'oeuvre, se dépensent sans compter pour qu'ensemble nous sortions de ce désastre.

Nous savons qu'il est parfois difficile de nous contacter actuellement mais le rétablissement de notre proximité est vraiment notre priorité, et à la lecture des lignes qui précèdent, vous aurez compris que les choses ne sont pas simples face à des problèmes qui nous étaient, jusqu'alors, tout à fait inimaginables.

Tous ensemble, portés par le formidable élan de solidarité, avec les mesures que nous sommes entrain de prendre, notamment en faveur de nos commerces et de nos indépendants, avec les aides qui régionales et fédérales qui s'annoncent, avec la volonté qui est la nôtre, avec tous les Pepins, nous reconstruirons une commune de Pepinster encore plus agréable où il fait bon vivre.

Je voudrais encore le répéter :

Que les localités solidaires, mais aussi l'Armée, les services de l'ordre, pompiers, police, les bénévoles de la Croix-Rouge, et j'en oublie, soient remerciés. Nos remerciements vont également et surtout aux innombrables pepins, aux anonymes, aux très nombreux anonymes qui, d'où qu'ils viennent et de quelque manière que ce soit, ont manifesté leur aide.

Je vous propose de les applaudir chaleureusement !

Merci.

Votre Bourgmestre, Philippe Godin."

2. Communication - Etat des lieux des inondations au 23/08

Pris pour information.

3. INONDATIONS - Motion à l'attention du Gouvernement wallon

Considérant les inondations intervenues les 14, 15 et 16 juillet 2021 ;

Considérant que tant la survenance de ces inondations que leur ampleur n'étaient pas prévisibles ;

Vu l'arrêté de reconnaissance des inondations survenues du 14 au 16 juillet 2021 publié le 3 août au moniteur belge ;

Considérant la nécessité impérieuse pour la Commune de Pepinster d'obtenir une aide financière conséquente ;

Considérant la visite du Ministre président wallon Elio di Rupo sur le territoire de la Commune de Pepinster ces 17 et 28 juillet 2021 ;

Considérant la visite du ministre-président de la Communauté française, Pierre-Yves Jeholet le 17 juillet 2021 ;

Considérant les visites de :

- Christophe Collignon, Ministre du logement, des pouvoirs locaux et de la Ville
- Karine Lalieux, Ministre des Pensions et de l'Intégration sociale
- Philippe Henry, Vice-Président du Gouvernement wallon et Ministre du Climat, de l'Energie, des Infrastructures et de la Mobilité

Considérant les engagements financiers très importants auxquels la Commune de Pepinster va devoir faire face ;

Vu la situation de Pepinster et l'estimation du nombre de sinistrés à + de 3.500 ;

Considérant qu'une grande majorité des habitations, des infrastructures publiques et privées situées le long de la Hoëgne et de la Vesdre sont sinistrées ;

Vu la circulaire du 29 juillet 2021 du Ministre Collignon ayant pour objet l'Aide aux Communes sinistrées informant les Communes d'une dotation de 35 millions d'euros ;

Vu le courrier du 26 juillet 2021 relatif aux inondations « Premières mesures adoptées par le Gouvernement wallon en matière de logement et de pouvoirs locaux » ;

Vu la Circulaire du 22 juillet relative aux Inondations des 13, 14, 15 et 16 juillet 2021 - Renfort en personnel et en matériel pour les administrations publiques et droit au logement pour les citoyens sinistrés - Plateforme d'échange - Ligne directe avec le SPW - Mise à disposition de personnel - Réquisition - Information site Portail SPW IAS ;

Vu la nécessité pour notre commune de se projeter dans un avenir à court mais également à moyen et long terme ;

Vu les difficultés économiques, écologiques, sociétales engendrées par ces inondations exceptionnelles et plus particulièrement pour Pepinster ;

DÉCIDE :

A l'unanimité ;

De mandater le Collège communal pour interpeller le Gouvernement wallon afin qu'il octroie des aides financières conséquentes à la hauteur des réels enjeux économiques, économiques et sociétaux engendrés suite aux inondations et que celles-ci soient versées directement à la Commune, à charge pour elle d'organiser la ventilation et la répartition au profit des préjudiciés.

4. INONDATIONS - Motion à l'attention du Gouvernement fédéral

Considérant les inondations intervenues les 14, 15 et 16 juillet 2021 ;

Considérant que tant la survenance de ces inondations que leur ampleur n'étaient pas prévisibles ;

Vu l'arrêté de reconnaissance des inondations survenues du 14 au 16 juillet 2021 publié le 3 août au moniteur belge ;

Considérant la nécessité impérieuse pour la Commune de Pepinster d'obtenir une aide financière conséquente ;

Vu la situation de Pepinster et l'estimation du nombre de sinistrés à + de 3.500 ;

Considérant qu'une grande majorité des habitations, des infrastructures publiques et privées situées le long de la Hoëgne et de la Vesdre sont sinistrées ;

Considérant l'aide apportée par la Défense ;

Considérant les visites sur le territoire de la Commune de Pepinster le 17 juillet 2021 de:

- Alexander de Croo, Premier Ministre,

- Annelies Verlinden, Ministre de l'Intérieur, des Réformes institutionnelles et du Renouveau démocratique,

- Didier Reynders, Commissaire Européen à la justice ;

Considérant la visite de Karine Lalieux, Ministre des Pensions et de l'Intégration sociale sur le territoire de la Commune de Pepinster le 22 juillet 2021 ;

Considérant la visite de Georges Gilkinet, Vice-Premier ministre et ministre de la Mobilité sur le territoire de la Commune de Pepinster le 23 août 2021 ;

Considérant les engagements financiers très importants auxquels la Commune de Pepinster va devoir faire face ;

Considérant que le Gouvernement a libéré un subside d'urgence de 20 millions d'euros pour apporter un soutien via les CPAS ;

Considérant que le Gouvernement envisage de faire sauter le corset fiscal limitant à 50.000 € les dons des entreprises ;

Considérant que le Gouvernement envisage de réduire la TVA à 6% pour les travaux de démolition ou de reconstruction des immeubles les plus endommagés ;

Considérant que le Gouvernement a approuvé un subside d'1 million d'euros au profit de la Croix-Rouge ;

Vu la nécessité pour notre commune de se projeter dans un avenir à court mais également à moyen et long terme ;

Vu les difficultés économiques, écologiques, sociétales engendrées par ces inondations exceptionnelles et plus particulièrement pour Pepinster ;

DÉCIDE :

A l'unanimité ;

De mandater le Collège communal pour interpellier le Gouvernement fédéral afin qu'il octroie des aides financières conséquentes à la hauteur des réels enjeux économiques, écologiques et sociétaux engendrés suite aux inondations et que celles-ci soient versées directement à la Commune, à charge pour elle d'organiser la ventilation et la répartition au profit des préjudiciés.

5. INONDATIONS - Motion à l'attention de l'Union Européenne

Considérant les inondations intervenues les 14, 15 et 16 juillet 2021 ;

Considérant que tant la survenance de ces inondations que leur ampleur n'étaient pas prévisibles ;

Vu l'arrêté de reconnaissance des inondations survenues du 14 au 16 juillet 2021 publié le 3 août au moniteur belge ;

Considérant la nécessité impérieuse pour la Commune de Pepinster d'obtenir une aide financière conséquente ;

Vu la situation de Pepinster et l'estimation du nombre de sinistrés à + de 3.500 ;

Considérant qu'une grande majorité des habitations, des infrastructures publiques et privées le long de la Hoëgne et de la Vesdre sont sinistrées ;

Considérant l'aide de terrain octroyée par l'Union Européenne via des pompiers ;

Considérant la visite d'Ursula von Der Leyen, Présidente de la Commission européenne sur le territoire de la Commune de Pepinster le 17 juillet 2021 et ses engagements oraux ;

Considérant que l'Union Européenne sera aux côtés de la Belgique via l'activation du fond de solidarité ;

Vu la nécessité pour notre commune de se projeter dans un avenir à court mais également à moyen et long terme ;

Vu les difficultés économiques, écologiques, sociétales engendrées par ces inondations exceptionnelles et plus particulièrement pour Pepinster ;

DÉCIDE :

A l'unanimité ;

De mandater le Collège communal pour interpeller l'Union Européenne afin qu'elle octroie des aides financières conséquentes à la hauteur des réels enjeux économiques, écologiques et sociétaux engendrés suite aux inondations et que celles-ci soient versées directement à la Commune, à charge pour elle d'organiser la ventilation et la répartition au profit des préjudiciés.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20 heures 33

Ainsi délibéré à Pépinster, le 23 août 2021.

Par le Conseil:

Le Directeur Général,

Le Bourgmestre-Président,

Florence DOPPAGNE

Philippe GODIN